

Task Force Shortage – Task Force 5 – Distribution & Logistique

Dans le cadre du “Task Force Shortage” sous la direction du Ministre De Backer, initialement QUATRE puis CINQ Task Forces ont été activées.

TF1 : Capacité de test, de diagnostic et réactifs.

TF2 : Médicaments

TF3 : Equipements de Protection Individuels (EPI)

TF4 : Medical Devices

TF5 : Distribution & Logistique.

Dans le cadre du « Task Force Shortage » - sur demande du Ministre De Backer - en date du 24 mars, il a été décidé de mettre sur pied une cinquième Task Force « Distribution & Logistique » placée sous la direction de la Défense. Alors que la Défense avait initialement été sollicitée afin de travailler à un concept de « Distribution & Logistique », il lui a rapidement été demandé d’en assurer également l’exécution. Il aura seulement fallu deux jours à l’issue de la question initiale, pour qu’en date du 26 mars, sous la direction de la Défense, le point de distribution Central de Peutie soit « Up & Running ».

La Défense assure, à partie du Point de distribution Central de Peutie, l’organisation et la coordination, la réception, le stockage, le Bulk Break jusqu’au plus bas niveau ainsi que le transport des items médicaux (principalement au profit des TF 1 & 3) vers les dépôts provinciaux, à partir desquels les items sont distribués aux destinataires finaux. Cela peut aller des hôpitaux (psychiatriques) et des centres de pré triage à l’ensemble des professions de soins de santé.

Peutie représente bien entendu une base idéale au vu de sa localisation centrale. Les dépôts provinciaux ont été déterminés par les provinces elles-mêmes et peuvent être tout autant un quartier militaire qu’une infrastructure civile.

Les Provinces sont responsables de la distribution subséquente jusqu’aux destinataires finaux. Les transports subséquents (à partir des dépôts provinciaux) s’organisent, dépendant de la Province, via la Protection Civile, les Zones de secours ou les Communes.

Entretemps depuis le 26 mars, la Défense a déjà assuré l’organisation et la coordination de la réception, du stockage, du bulk break et du transport de l’ensemble des EPI et autres items médicaux au profit du Service Public Fédéral de la Santé publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement ; mais également des masques communautaires au profit du Service Public Fédéral Stratégie et Appui (BOSA) ; des filtres au profit du Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie; et finalement, des masques en tissu au profit du Ministère de la Défense.

Dans le cadre de la distribution des EPI, le Service Public Fédéral Santé Publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement (sur base des inputs du Risk Management Group) a été désigné responsable et compétent pour définir la clé de répartition des dits EPI. En fonction du type d’EPI, le contrôle qualitatif est soit assuré par l’Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé (AFMPS), soit par le SPF Economie. La Défense ne possède en cette matière qu’une compétence d’exécution.

Dans le cadre de la TF5, 25 militaires issus du 4 Bataillon Logistique de Marche-en-Famenne, et du Movement & Control Group de Peutie ont été affectés 24/7 à la mission en objet.

Le Bureau de coordination TF5 est composé d’UN Officier et de DEUX Sous-officiers qui sont principalement occupés avec l’organisation et la coordination de toutes les activités en lien avec le Point Central de Distribution de Peutie.

Deux équipes totalisant 22 militaires (Sous-Officiers et Volontaires) sont quant à eux en charge de la réception, du stockage, du bulk break et de la préparation des palettes en vue de la distribution subséquente vers les destinataires finaux via les provinces. Le transport à partir du point de

distribution central de Peutie est principalement assuré par les militaires du 29 Bataillon Logistique de Grobbendonk, soutenus si nécessaire par les deux autres unités logistiques : Le 4 Bataillon Logistique de Marche-en-Famenne, et le 18 Bataillon Logistique de Bourg-Léopold.

Depuis le 26 mars, les items suivants ont été livrés aux destinataires finaux, pour lesquels la Défense a entretemps déjà parcouru plus de **130.000 Km**. En moyenne, trois à quatre livraisons sont effectuées par semaine vers les dépôts provinciaux au prorata de 30 à parfois 50 Containers de transport.

<u>Client</u>	<u>Items</u>	<u>Nombres</u>	<u>Groupe Cible</u>
SPF SANTE	Tabliers/coveralls	3.307.756	Secteur soins de santé
SPF SANTE	Babyphones	2091	Secteur soins de santé
SPF SANTE	Gel hydroalcoolique	138.199	Secteur soins de santé
SPF SANTE	Visières	103.673	Secteur soins de santé
SPF SANTE	FFP2	2.145.320	Secteur soins de santé
SPF SANTE	FFP3	495	Secteur soins de santé
SPF SANTE	Lunettes médicales	259.970	Secteur soins de santé
SPF SANTE	Masques chirurgicaux	58.085.439	Secteur soins de santé
SPF SANTE	Gants en nitrile	32.153.700	Secteur soins de santé
SPF BOSA	Masques communautaires	8.156.500	Fonctionnaires
SPF ECONOMIE	Filtres	22.000.000	Population
La Défense	Masques en tissu	18.000.000	Population

Totaux 144.353.143

A partir d'aujourd'hui jusqu'à fin juin, les militaires de la TF5 vont préparer des caisses individuelles d'EPI comme stock stratégique au profit des **86.891 prestataires de soins**, qui seront ensuite livrées du point de distribution central de Peutie jusqu'aux individus via les dépôts provinciaux et les communes :

<u>Client</u>	<u>Items</u>	<u>Nombres</u>	<u>Groupe cible</u>
SPF Santé	Masques chirurgicaux	86.891.000	Secteur soins de santé
SPF Santé	Gants en nitrile	34.756.400	Secteur soins de santé
SPF Santé	Lunettes médicales	86.891	Secteur soins de santé
SPF Santé	Tabliers	4.344.550	Secteur soins de santé

Totaux 126.078.841

Nous ne pouvons assez souligner la bonne collaboration entre la Défense, le SPF Santé, le AFMPS, le SPF Economie, la Protection Civile, les zones de secours impliquées, les Provinces mais également les nombreux volontaires dans les communes dans le cadre de la mission en objet.

Dans le cadre de la distribution des masques en tissu à chaque résident du pays, la Défense a opté pour effectuer cette livraison via le circuit de distribution pharmaceutique existant.

En effet, vu la position du pharmacien de famille dans les soins de santé primaires, vu la proximité et l'accessibilité des pharmacies pour l'ensemble de la population durant des plages horaires d'ouverture élargies, vu la répartition des 4800 pharmacies sur l'ensemble du territoire, vu la haute fréquentation des visites en pharmacies, vu la compétence d'un prestataire de soins universitaire et des conseils individuels avisés et adaptés lors de chaque délivrance de produits de soins de santé, vu le haut degré de numérisation, d'enregistrement de délivrance et de soins pharmaceutiques dans le dossier électronique du patient, vu la demande croissante actuelle de la population en équipements de protection, le pharmacien de famille est, en effet, par excellence le partenaire idéal dans ce dossier.

Les pharmaciens apportent une contribution importante à la santé publique et dans la lutte contre l'épidémie du Corona. Ils sont généralement le premier point de contact, aisément accessible et possible à chaque instant sans rendez-vous. Il/elle supervise la consommation des médicaments et peut orienter en matière de prévention et détection précoce. La tâche du pharmacien est de motiver et d'aider les patients à assumer la responsabilité de leur propre santé. Dans ce contexte, il/elle peut conseiller le citoyen dans un possible traitement médicamenteux mais également dans la consommation appropriée d'autres produits de soins de santé, en l'occurrence un masque, clarifier et expliquer, aider le patient et, ensemble avec les autres prestataires de soins de santé impliqués, communiquer un message sans ambiguïté.

Pour plus d'informations sur le « way ahead » concernant le schéma de distribution des masques en tissu, consultez le document info-Coronavirus.